



16ème législature

Question N° : 1946	De Mme Bénédicte Taurine (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Ariège)	Question écrite
Ministère interrogé > Première ministre		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse > Les services qui luttent contre le feu prennent l'eau	Analyse > Les services qui luttent contre le feu prennent l'eau.
Question publiée au JO le : 04/10/2022 Date de changement d'attribution : 11/10/2022 Question retirée le : 31/01/2023 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Bénédicte Taurine attire l'attention de Mme la Première ministre sur les moyens financiers et humains de la sécurité civile et de l'Office national des forêts (ONF). « On ne peut plus parler de saison des feux ! C'est désormais l'ensemble du territoire métropolitain qui est concerné, du 1er janvier au 31 décembre, jusqu'à l'Alsace ou la Franche-Comté ». C'est en ces termes que le président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, Grégory Allione, a alerté sur la situation à laquelle vont devoir faire face les soldats du feu. Le défi est d'autant plus important que la France compte 16,9 millions d'hectares de forêts, soit 31 % du territoire. Au manque de moyens matériels et humains, s'ajoute le réchauffement climatique qui met sous pression les services de la sécurité civile. La gestion des feux géants en Gironde est, à cet égard, significative. L'été 2022 est le plus chaud jamais enregistré en Europe, selon les données du programme européen Copernicus. En France, plus de 70 000 hectares ont brûlé, de la Gironde, au Maine-et-Loire, en passant par le Jura, le Finistère et l'Ariège. Le 14 septembre 2022, les feux ravagent encore la Gironde. L'État est alerté depuis des années et pourtant les moyens manquent toujours. En 2019, une grève nationale, à l'appel de sept syndicats sur neuf a concerné 85 % des sapeurs-pompiers professionnels. Depuis le début de l'été, les grèves se multiplient sur le territoire : dans les Hautes-Pyrénées (mai 2022), en Isère (juin 2022), à Nîmes (14 août 2022), dans le Finistère (14 août 2022) etc. Devant les incendies qui frappent la Gironde, le syndicat SUD a levé le préavis de grève et annulé la manifestation nationale, prévue le 20 septembre 2022, à Bordeaux. Malgré leur colère, les sapeurs-pompiers font preuve d'une responsabilité exemplaire qui honore leur engagement. Devant leurs requêtes, l'action du Gouvernement se limite à augmenter le nombre de sapeurs-pompiers volontaires. Or on sait plus que jamais besoin de professionnels. Pour reprendre les propos du lieutenant-Colonel Alain Laratta et secrétaire général du syndicat de pompiers « Avenirs-Secours », il manquerait aujourd'hui « 60 000 voire 65 000 sapeurs-pompiers professionnels pour apporter une réponse opérationnelle quotidienne ». S'il manque des moyens sur terre, il en manque également dans les airs. Bien que M. le ministre Olivier Véran affirmait, le 20 août 2022, que la flotte aérienne française était « la première flotte européenne », cela n'a pas suffi et on a pu en observer les carences. Malgré ses douze canadiens, âgés de vingt ans, la France a eu besoin de la flotte européenne. Mme la députée veut saluer ici l'engagement des partenaires européens, mais il résulte d'une défaillance structurelle des services publics provoquée par le désengagement continu de l'État. Ainsi, Mme la députée se demande si, suite aux incendies de l'été 2022 et devant les besoins clairement identifiés et chiffrés des professionnels, le Gouvernement entend répondre à toutes les demandes de la sécurité civile. Mme la députée s'interroge également sur l'avenir de l'Organisation nationale des forêts (ONF), qui subit elle aussi une diminution programmée de ses effectifs. En effet, le « contrat d'objectif et de performance » (COP) conclu par l'ONF avec l'État a prévu 1 500 suppressions d'emplois pour la période 2016-2021. Le nouveau contrat pour la période 2022-2026 prévoit 500



suppressions d'emplois supplémentaires, dont 95 pour l'année 2022. Les préfets de la région PACA et du département du Var ont pourtant alerté, en 2020, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation sur les conséquences de la diminution des moyens alloués à l'ONF. Alors qu'elle assure une mission de service public essentielle dans la prévention des incendies, il est difficile de comprendre le désintérêt du Gouvernement pour cet établissement public. C'est pourquoi devant les faibles annonces du Gouvernement, qui se reposent en partie sur la solidarité européenne et l'engagement citoyen, elle s'interroge sur la stratégie gouvernementale à long terme pour les services publics qui luttent contre le feu.